

SITE SURVEY REPORT

Document unique (DUERP, France)

Prepared for	Négoce Rhône Équipement (fictional)
Date	20 Oct 2026
Site	Négoce Rhône Équipement
Prepared by	C. Martin

FORM

Document unique (DUERP, France)**1. Entreprise et version**

Titre du document	Document unique d'évaluation des risques professionnels 2026
Entreprise (raison sociale)	Négoce Rhône Équipement SARL
Adresse de l'établissement	14 rue de l'Industrie, 69800 Saint-Priest
Activité	Négoce de fournitures pour artisans du bâtiment
Effectif (salariés)	14
Tranche d'effectif	De 11 à 49 salariés
Cette version	Mise à jour annuelle
Date de cette version	20 Oct 2026
Numéro de version	4
Ce qui a changé depuis la version précédente	Nouveau stockage en hauteur dans l'entrepôt et deux salariés en télétravail partiel au bureau. Accident de manutention en mars 2026.
Qui a participé à l'évaluation	Salarié désigné pour la prévention, CSE, Salariés des unités
Le CSE a-t-il été consulté ?	Oui
Date de transmission au service de prévention et de santé au travail	23 Oct 2026

2. Unités de travail et risques**Unités de travail 1: Entrepôt et quai**

Unité de travail	Entrepôt et quai
Salariés exposés	8
Activités et postes de cette unité	Réception des livraisons, rangement en rayonnage, préparation des commandes, chargement des véhicules clients.
Les femmes et les hommes de cette unité sont-ils exposés différemment ?	Non

Photos de l'unité de travail

**Risques de cette unité 1: Manutention manuelle**

Danger	Manutention manuelle
Risque (le dommage possible)	Douleurs et lésions du dos
Situation de travail	Cartons jusqu'à 22 kg soulevés depuis des palettes posées au sol, plusieurs fois par heure.
Gravité	3. Grave : arrêt long ou séquelles
Fréquence d'exposition	4. Permanente : tous les jours
Cotation (gravité x fréquence)	12
Priorité	Priorité 1
Mesures déjà en place	Diable, formation gestes et postures à l'embauche.
Action de prévention prévue	Table élévatrice au poste de préparation, cartons de plus de 15 kg portés à deux, rappel de formation.
Principe de prévention appliqué	Combattre le risque à la source
Responsable	Julien Bernard, responsable entrepôt
Échéance	1 Dec 2026
Action réalisée ?	Non

Photos du danger ou de la mesure

**Risques de cette unité 2: Chute de plain-pied**

Danger	Chute de plain-pied
Risque (le dommage possible)	Entorse ou fracture en trébuchant
Situation de travail	Palettes vides laissées dans les allées entre les rayonnages.
Gravité	2. Moyenne : arrêt court
Fréquence d'exposition	3. Fréquente : chaque mois ou chaque semaine
Cotation (gravité x fréquence)	6
Priorité	Priorité 2
Mesures déjà en place	Zone de stockage des palettes vides près du portail.
Action de prévention prévue	Palettes vides rangées tout de suite, contrôle en fin de journée.
Principe de prévention appliqué	Organisation du travail
Responsable	Chef d'équipe du jour
Échéance	21 Oct 2026
Action réalisée ?	Oui
Gravité après action	2. Moyenne : arrêt court
Fréquence après action	1. Rare : moins d'une fois par an
Cotation après action	2

Photos du danger ou de la mesure

**Risques de cette unité 3: Produits chimiques**

Danger	Produits chimiques
Risque (le dommage possible)	Irritation de la peau et des yeux
Situation de travail	Produits d'entretien du sol rangés sans fiche de données de sécurité.
Gravité	2. Moyenne : arrêt court
Fréquence d'exposition	2. Occasionnelle : quelques fois par an
Cotation (gravité x fréquence)	4
Priorité	Priorité 2
Mesures déjà en place	Gants.
Action de prévention prévue	Récupérer les fiches de données de sécurité, rédiger une notice de poste, remplacer les produits les plus agressifs.
Principe de prévention appliqué	Remplacer ce qui est dangereux
Responsable	Claire Martin, gérante
Échéance	15 Nov 2026
Action réalisée ?	Non

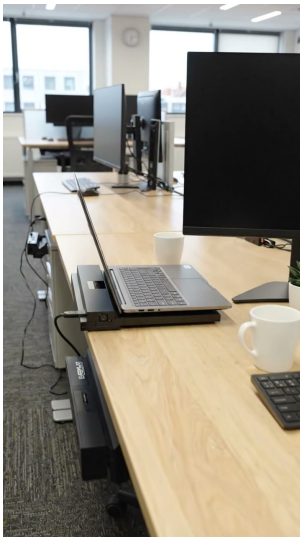
Photos du danger ou de la mesure

**Risques de cette unité 4: Circulation et véhicules**

Danger	Circulation et véhicules
Risque (le dommage possible)	Heurt ou écrasement du pied
Situation de travail	Transpalettes dans les allées pendant la préparation des commandes.
Gravité	3. Grave : arrêt long ou séquelles
Fréquence d'exposition	2. Occasionnelle : quelques fois par an
Cotation (gravité x fréquence)	6
Priorité	Priorité 2
Mesures déjà en place	Chaussures de sécurité, sens de circulation unique, gilets.
Action de prévention prévue	Marquage au sol des allées piétonnes près du quai.
Principe de prévention appliqué	Protection collective
Responsable	Julien Bernard, responsable entrepôt
Échéance	15 Dec 2026
Action réalisée ?	Non
Risques évalués	4
Risques en priorité 1	1
Actions ouvertes	3

Unités de travail 2: Bureaux

Unité de travail	Bureaux
Salariés exposés	6
Activités et postes de cette unité	Accueil, commandes, comptabilité. Deux salariés en télétravail deux jours par semaine.
Les femmes et les hommes de cette unité sont-ils exposés différemment ?	Non

Photos de l'unité de travail**Risques de cette unité 1: Travail sur écran**

Danger	Travail sur écran
Risque (le dommage possible)	Douleurs de nuque et fatigue visuelle
Situation de travail	Ordinateurs portables posés à plat à côté de l'écran, câbles au sol.
Gravité	2. Moyenne : arrêt court
Fréquence d'exposition	4. Permanente : tous les jours
Cotation (gravité x fréquence)	8
Priorité	Priorité 2
Mesures déjà en place	Écrans réglables.
Action de prévention prévue	Supports pour ordinateurs portables, clavier et souris séparés, goulottes sous les bureaux.
Principe de prévention appliqué	Adapter le travail à la personne
Responsable	Claire Martin, gérante

Échéance	31 Oct 2026
Action réalisée ?	Oui
Gravité après action	1. Faible : pas d'arrêt de travail
Fréquence après action	4. Permanente : tous les jours
Cotation après action	4

Risques de cette unité 2: Risques psychosociaux

Danger	Risques psychosociaux
Risque (le dommage possible)	Stress et fatigue
Situation de travail	Pics de commandes en fin de mois, une salariée passée à temps partiel sans répartition de ses tâches.
Gravité	2. Moyenne : arrêt court
Fréquence d'exposition	3. Fréquente : chaque mois ou chaque semaine
Cotation (gravité x fréquence)	6
Priorité	Priorité 2
Mesures déjà en place	Entretien annuel.
Action de prévention prévue	Nouvelle répartition des tâches en réunion d'équipe, dates limites de commande pour les clients, point à deux mois.
Principe de prévention appliqué	Organisation du travail
Responsable	Claire Martin, gérante
Échéance	30 Nov 2026
Action réalisée ?	Non
Risques évalués	2
Risques en priorité 1	0
Actions ouvertes	1

3. Expositions aux facteurs de risques professionnels

Des salariés sont-ils exposés au-delà des seuils ?	Non
Données collectives (mesures, durées, sources)	Pas d'exposition au-delà des seuils réglementaires selon les durées de manutention relevées en septembre 2026. Les manutentions seront revues après l'installation de la table élévatrice.

4. Synthèse, consultation et signature

Unités de travail	2
Risques évalués	6
Risques en priorité 1	1
Actions ouvertes	4

Des risques sont en priorité 1 : agissez sans attendre, ou arrêtez la tâche jusqu'à la mise en place d'une mesure.

Les règles de consultation du DUERP sont-elles affichées dans les locaux ?	Oui
Observations	Document tenu à la disposition des salariés, du CSE, du médecin du travail et de l'inspection du travail. Prochaine mise à jour au plus tard en octobre 2027.
Nom et fonction de l'employeur ou de son représentant	Claire Martin, gérante

Signature

Claire Martin

Date	23 Oct 2026
------	-------------